



Pour consulter le site Internet :

[www.einville-au-jard.com](http://www.einville-au-jard.com)

Pour envoyer un mail :

[mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 22
--------------------------------

*Convoqué le 25 février 2010, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 4 mars 2010 à 20H30, sous la présidence de M. Michel VOGIN, Maire.*

Présents : MM. (Mmes) : Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Alain HENRY, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, André MARCHAL, Cédric MASSON, Elise MEREL, Marc VILLEMANN, Isabelle ZOCCHETTI.

Excusé : David TOMBRE (procuration à Christian BRICOT),

Absent : Pascal LEBIGRE

Secrétaire de séance : Christian BRICOT

▪ **Compte-rendu de la précédente réunion**

Lecture a été donnée du compte-rendu de la précédente réunion qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

▪ **Comptes-rendus des réunions de commissions**

1 - Commission « Fleurissement » du 5 février 2010

La réunion avait pour but de proposer les objectifs de 2010, à savoir :

- remise en état des massifs des routes de Valhey, Lunéville, Raville et de la Gloriette, avec des pierres apparentes ;
- création de cinq parterres fleuris sur la partie haute de la rue Aristide Briand ;
- fleurissement du monument aux morts ;
- illuminations : acquisition de cordons lumineux pour décorer les arbres du port et de quelques guirlandes si les promotions sont intéressantes.

## 2 - Commission « Travaux » du 5 février 2010

Suite à la mise en place du personnel « ACMO » (Agent Chargé de la Mise en Œuvre), un document unique recensant les risques liés au travail des personnels a été mis en place, et une liste des matériels nécessaires a été établie.

Les travaux à réaliser en 2010 ont été listés aussi bien pour la commune que pour la maison de retraite.

Les travaux de voirie et d'aménagement du terrain d'activités de l'école René Schweitzer feraient l'objet d'un appel d'offre.

Durant cet hiver, il a été constaté qu'un phénomène glissant se produisait au rond point de la rue Aristide Briand. Une signalisation spécifique sera posée.

### ▪ **Programme de travaux en forêt**

L'Office National des Forêts a présenté le programme de marquage des coupes au titre de l'année 2010. Des cloisonnements sont prévus sur la parcelle 32, et des travaux sylvicoles, de nettoyage et de dépressage sur sept autres parcelles. Ces travaux seront à réaliser durant l'hiver 2010/2011. Le coût de cette opération sera de 7 260 € HT.

Le conseil municipal autorise la mise en œuvre de ces travaux.

### ▪ **Convention CCS Sânon**

Pour améliorer l'hydraulique du Sânon au pont de Raville et dans le canal du Moulin, il est projeté de réaliser une étude sous l'égide de la CCS, maître d'ouvrage. Les frais afférents à cette étude (9 500 € HT) nets de subvention, seront répartis à part égale entre la Communauté de Communes et la commune ; les levés topographiques, subvention déduite, seront réglés par la commune.

### ▪ **Remplacement chaudière (bâtiment 1 rue des Brasseries)**

Au 1 rue des Brasseries, de nombreuses pannes ont affecté la chaudière qui a plus de 20 ans. Le conseil municipal décide de son remplacement, pour un montant total de 2 542,55 € TTC.

Les frais de mise en état sont trop importants.

### ▪ **Régie de recettes**

Suite au départ de Valérie MANGIN, il convient de désigner un régisseur titulaire et suppléant pour les deux régies de recettes et dépenses. Le conseil valide la proposition du maire, en la personne d'Isabelle BEYNA.

### ▪ **Indemnité de Conseil**

L'arrivée d'une nouvelle Comptable du Trésor nécessite de fixer son indemnité de conseil. Les élus décident de lui accorder l'indemnité de 100 %. La situation sera revue début 2011.

### ▪ **Demande de subvention à la Région « aire d'activités cour de sable »**

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès de la Région pour la réalisation d'une aire d'activités qui sera utilisée par le périscolaire.

▪ **Consultation travaux de voirie, aire d'activités école et maison Butez**

Le conseil municipal autorise le Maire à lancer la procédure pour l'appel à candidature relatif à la réalisation des travaux de voirie, de l'aire d'activités, et de l'aménagement sécuritaire de la route de Bonviller.

Dans le même temps, il mandate également le maire pour le recrutement d'un architecte chargé du projet de rénovation de la maison Butez.

▪ **Matériel Maison de Retraite**

Deux lits médicalisés « fonction Alzheimer » seront acquis pour le compte de la Maison de Retraite, pour un total de 1 756 € HT, imputé sur l'amortissement soins.

▪ **Etude d'accessibilité bâtiments communaux**

Suite à l'intérêt de nouvelles communes de la CCS pour effectuer ce diagnostic, le coût a été minoré. La convention rectifiée s'établit à 1 886 € HT pour les bâtiments, et 0.32 € du mètre linéaire de voirie concernée.

▪ **Questions et informations diverses**

- Le Président du Syndicat intercommunal du collège a présenté le budget prévisionnel des travaux d'agrandissement du gymnase « Joëlle Gasnier ». Celui-ci approche 1,15 M €, subventionné à raison de 55 % par la Région et le Conseil Général. Les travaux devraient démarrer en septembre 2010 pour une durée d'environ 6 mois.

Le coût annuel par habitant se situera autour de 6 €.

- Prochainement réalisés par les Salins du Midi, des travaux de démolition du chevalement et de comblement du puits de secours situés rue de la Chaponnière généreront quelques désagréments pendant une période de 3 à 4 mois.

- La route de Maixe (Aliments d'Einville) est désormais limitée à 70 kms/h.

- A partir du 17 mars 2010, à la déchetterie intercommunale, du compost sera à disposition des ressortissants de la Communauté de Communes du Sânon, à raison de 200 litres par foyer et par semaine.

- Les Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (seringues, fléchettes, aiguilles) pour les particuliers en automédication sont maintenant collectés à la déchetterie de la Communauté de Communes du Sânon d'Einville-au-Jard. Ces déchets ne seront acceptés que s'ils sont dans les boîtes prévues à cet effet (disponibles en pharmacie).

Avant votre premier dépôt, merci de vous inscrire auprès de la Communauté de Communes du Sânon (7 place de la Fontaine, 54370 EINVILLE-AU-JARD).

Pour tout renseignement : 03.83.72.05.64 ou ccsanon2@wanadoo.fr

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 8 avril 2010 à 19 h 30**  
(vote du budget)